

RMG Risk Management Group

Liste des membres du RMG

Le RMG (Risk Management Group) est le forum belge de décisions et de notifications pour les urgences de santé publique telles que définies à l'art. 2. du Protocole d'accord du 5 novembre 2018.¹ Le RMG est constitué conformément aux articles 5, §3 et §4 du Protocole d'accord du 5 novembre 2018. Le RMG est composé de représentants officiellement désignés par leur ministre de tutelle avec un mandat décisionnel, notamment pour valider les propositions des positions belges.

Le National Focal Point (NFP), est dirigé par le "Chief Medical Office" (**Bertrand Draguez, Bart Hoorelbeke, Gerlant van Berlaer et Gauthier Willemse**), qui préside également le RMG. Le président du RMG ouvre et clôt les réunions et veille à ce que tous les points de vue et arguments puissent être entendus.

Le Chief Medical Office et le secrétariat, à savoir **Sanne Lenaerts et Lindsay De Mesure**, assurent la gestion quotidienne. Ils prennent, si nécessaire en accord avec les entités compétentes, toutes les mesures pratiques qui ne peuvent être reportées à une réunion ordinaire du RMG. Le comité exécutif annonce ces mesures pratiques pour approbation lors de la prochaine réunion du RMG.

Le comité exécutif annoncera ces mesures pratiques pour approbation lors de la prochaine réunion du RMG.

Les autorités suivantes sont représentées chacune par deux délégués, à savoir un représentant du cabinet du ministre des tutelles et un représentant de l'administration, ainsi que leurs suppléants :

- le gouvernement fédéral :
 - o Cabinet : **Ri de Ridder**; Directeur de la cellule santé publique/politique de santé Ministre Vandembroucke
- le gouvernement flamand :
 - o Cabinet : **Michaël Callens** ; Conseillère Hilde Crevits
 - o Administration des soins et de la santé: **Patrick Smits** ; Équipe responsable du contrôle des maladies infectieuses et de la vaccination
 - Suppléante : **Iris De Schutter**
- la Communauté française:
 - o Kabinet: **Déborah Cuignet**; Conseillère Santé Cabinet de la Ministre Bénédicte Linard
 - o Administratie Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE): **Anne-Claire Henry**; Gestionnaire de crise Administration Générale
 - Suppléante : **Catherine Delaisse**
- la Communauté germanophone:
 - o Cabinet : **Anna Schmelz**; Consultant pour la protection contre les infections, ministère de la Santé et des Personnes âgées
 - Remplaçant : **Guido Jost**
- la Région wallonne :
 - o Kabinet: **Jodie Legrand**; Attachée – Cellule Santé et Action sociale Promotion de la santé - Prévention - Santé Publique Cabinet de Christie Morreale

RMG Risk Management Group

- Suppléante : **Yolande Husden**
- Administratie AVIQ: **Brigitte Bouton**; Inspectrice générale du Département du Bien-être et de la Santé
 - Suppléant : **Alessandro Pellegrino**
- la Région de Bruxelles-Capitale :
 - Kabinet: **Julian Poelman**; Attaché Cabinet du Ministre-Président Rudi Vervoort
 - Suppléante : Tina Martens
- de GGC:
 - Kabinet: **Jean Moulart**; Conseiller Santé – Cellule Urgences Cabinet de la ministre Barbara Trachte et du ministre Alain Maron
 - Remplaçant : **David Hercot**
 - Administratie: **Olivier Delbaue**; Coordinateur Cellule médecine préventive et gestion des risques - preventieve geneeskunde en risicobeheer & **Sarah Neusy**; Médecin coordinateur - Direction Santé et Aide aux Personnes

Le coordinateur du groupe d'évaluation des risques (GER), à savoir Jorgen Stassijns (suppléant : Laura Cornelissen), participe à la réunion du RMG qui assure un lien direct avec le RAG et, en fonction du sujet, peut être assisté d'un expert lors des réunions du RMG.

Si le RMG décide d'admettre des observateurs et d'inviter des experts, ceux-ci doivent s'engager à respecter les dispositions statutaires en matière de confidentialité. Il en va de même pour tout gestionnaire de crise. Si le RMG décide de reconnaître une crise de santé publique au niveau national, il peut créer des "task forces" spécifiques mandatées par le RMG. Leur composition est décidée par le RMG.